

Communiqué de presse du 30 avril 2018

L'ATE, actif-trafiC et PRO VELO dénoncent une politique d'un autre âge et veulent la mise en place d'une véritable politique de mobilité durable

Les associations engagées pour une mobilité durable, respectueuse de l'environnement et de la santé de la population, ont tenu aujourd'hui une conférence de presse suite à l'ouverture d'une deuxième voie de bus aux deux-roues motorisés (2RM). En premier lieu, une manifestation ludique devait être organisée sur la Route de la Drize, une voie de bus qui pourrait être ouverte aux 2RM dans le futur, mais les nombreuses réactions hostiles et appels à organiser une contre-manifestation ont fait que les conditions cadres pour cet événement n'étaient plus remplies. Les associations susmentionnées n'ont pas voulu prendre le risque d'envoyer leurs militants au-devant de cette confrontation voulue par les associations de motards. Pour calmer le débat, l'ATE, actif-trafiC et Pro Vélo ont préféré une conférence de presse pour avancer sereinement leurs arguments.

Avec l'ouverture d'une deuxième voie de bus au trafic des deux-roues motorisés (2RM) sur la route de Ferney le 12 avril dernier, « c'est un signal négatif qui est donné par le DETA, qui choisit de valoriser ce mode de transport au détriment de la mobilité durable » selon Caroline Marti, vice-présidente de l'ATE Genève. Les risques que les transports publics ralentis sont en effet grands. Pour Andrea Maltitz, co-secrétaire romande d'actif-trafiC « cette mesure est en décalage avec la réalité. La réalité c'est qu'il y a de moins en moins de voitures en ville et que le cadre légal est en faveur de la mobilité durable. Il est nécessaire de le respecter ».

Pour avoir un véritable débat sur la mobilité à Genève, l'ATE, actif-trafiC et PRO VELO demandent un bilan qualitatif et transparent des impacts de l'ouverture de ces voies de bus aux 2RM, bilan qui devrait tenir compte des différents modes de transports (vélo, bus, piéton, etc.) et pas seulement des 2RM.

A l'heure où l'extension du réseau de transports publics est retardée, voire compromise et que l'Initiative 144 pour la mobilité douce acceptée par les Genevois en 2011 peine toujours à être mise en oeuvre, il est plus que nécessaire de mettre en place une véritable politique de promotion de la mobilité durable plutôt que de se perdre dans des opérations de communication visant un mode de déplacement bruyant et polluant qui, de ce fait, ne doit pas jouir d'un régime d'exception. Alfonso Gomez, président de PRO VELO Genève conclut sur l'idée « qu'il est nécessaire de respecter la volonté populaire en donnant plus d'espace à la mobilité douce, sans cela elle ne pourra jamais prendre sa véritable place ».

Plus d'informations :

Caroline Marti, Vice-présidente ATE Genève, tél. 079 796 36 23

Andrea von Maltitz, co-secrétaire romande actif-trafiC, tél. 079 424 41 62

Alfonso Gomez, Président PRO VELO Genève, tél. 076 326 62 18